



inFO Mail n°05 – 8 septembre 2016 – Loi Travail : grève et manif du 15/09

15 septembre – Journée de mobilisation contre la LOI TRAVAIL

**Réformes Fonction publique, Rythmes scolaires, PPCR,
décret sur les obligations réglementaires de service des PE...,
Code du Travail : c'est la même logique !**

La loi Travail, massivement rejetée depuis 6 mois par les salariés du privé comme du public et par les organisations syndicales et de jeunesse (FO-CGT-FU-Solidaires-UNEF-UNL-FIDL), remet en cause le code du travail et ses garanties collectives identiques pour tous.

Pour l'intersyndicale, « Affaiblir le code du Travail c'est affaiblir les droits de tous les salariés. Il est clair qu'à terme, la Fonction publique sera aussi concernée car nombre de règles statutaires relève de la transposition des dispositions du Code du Travail : dialogue social, respect de la hiérarchie des normes et des droits collectifs, temps de travail, etc... ». De plus, la transposition du CPA dans la fonction publique menace directement les garanties collectives du statut.

Pour tous, c'est à terme les salaires et les conditions de travail des salariés qui sont menacés.

Dans toute la Fonction publique, la même logique est à l'œuvre avec la mise en place d'une fonction publique de métiers, individualisée, au détriment du statut de fonctionnaire d'Etat déjà fortement attaqué et fragilisé !

Les Professeurs des Ecoles savent ce que cela signifie :

Dans l'enseignement, l'école territorialisée de plus en plus soumise aux orientations politiques des élus locaux et des collectivités territoriales, est en route.

▶ **Avec la réforme des rythmes scolaires**, les PEDT mettent les écoles et les PE sous la tutelle directe des municipalités ; le décret sur les ORS prévoit d'imposer la liaison école/collège et des missions définies localement par le projet d'école ; les horaires du travail des Titulaires Remplaçants sont désormais annualisés et peuvent dépasser les 24h par semaine !

▶ **Avec PPCR, outre une revalorisation en trompe l'œil, c'est l'auto évaluation**, la fin de la note chiffrée contestable en CAPD, au profit de l'évaluation subjective portant entre autre sur les relations avec la communauté éducative.

▶ **Au fil des années, le droit à mutation est entravé.**

▶ **Avec la liaison école/collège**, qui est un élément de la réforme du collège rejetée par les enseignants avec leurs syndicats SN-FO-LC, SNES, CGT, SUD, la ministre veut généraliser les échanges de services et **préparer la fusion des corps** au détriment des garanties spécifiques de chaque corps (PE, Certifiés...)

Pour ces raisons, le SNUDI-FO soutient l'appel à la grève le 8 septembre des syndicats SNFO-LC, SNES, CGT, SUD pour l'abrogation de la réforme du collège

Il appelle à rejoindre massivement la mobilisation interprofessionnelle le 15 septembre appelée par FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF, FIDL pour l'abrogation de la loi Travail !

- ➔ Le maintien de la hiérarchie des normes dans le code du travail et des accords collectifs ;
- ➔ Le maintien et le respect du Statut général et des statuts particuliers ;
- ➔ L'abrogation de PPCR.

Voir la déclaration commune FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL du 31 août [« Un mauvais projet de loi devient une mauvaise loi ! »](#)

Voir [>ICI< la déclaration des organisations syndicales des Bouches du Rhône](#) pour l'abrogation de la loi « Travail »

L'intersyndicale se réunira le **vendredi 9 septembre** pour déterminer les modalités pratiques de cette mobilisation (Rassemblement, parcours, délégation, prise de parole...)

Nous vous communiquerons donc ces modalités dans un prochain mail.

ATTENTION : **N'oubliez pas de déposer vos intentions de grève ! (en PJ)**

Dernier délai le **lundi 12 septembre à 17h00** (par courrier ou fax) ou **mardi 13 septembre à 8h30** (par mail)

**Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :
Syndiquez-vous au SNUDI-FO**